

jeta sur le papier les bases d'une société de secours mutuel, et muni de ce plan soigneusement préparé, il invita huit de ses confrères à se réunir avec lui chez son bon ami M. DeGuise, curé de Saint-Michel. M. Plessis, ayant été nommé président de l'assemblée, développa les avantages de son projet et eut la satisfaction de le voir adopté par ses confrères. Il peut donc à bon droit être regardé comme le fondateur de la société ecclésiastique de Saint-Michel, "dont le principal objet est de mettre les associés en état de se secourir les uns les autres, en cas d'infirmité, de maladie, de vieillesse ou d'invalidité." *

Cette caisse de retraite pour les prêtres infirmes fut établie le cinq juin, 1799; elle fut si sagement organisée par son fondateur et ses amis, qu'elle s'est maintenue florissante jusqu'à ce jour, et a rempli à la satisfaction générale des associés les objets pour lesquelles elle était instituée.

Cependant, la supplique de Mgr. Denaut resta longtemps sans réponse; et il ne faut pas s'en étonner, car, dans ces temps de bouleversements et de troubles, les rapports des églises particulières avec le chef de l'église universelle avaient été interrompus, et continuèrent de l'être pendant plusieurs années. Le dix février, 1798, sur un ordre du directoire, le général Berthier entra dans Rome avec son armée, et s'empara du château Saint-Ange, au nom de la république française. Le vingt du même mois, Pie VI fut forcé de quitter le Vatican, et conduit à Florence

* Règles de la société ecclésiastique de Saint-Michel, article premier.